

Luxembourg, le 7 juin 2023

Informations aux actionnaires de CS Investment Funds 2 – Credit Suisse (Lux) Global Property Total Return Equity Fund

CS Investment Funds 2

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B124019

(ci-après la «**société**»)

Par la présente, les actionnaires de Credit Suisse (Lux) Global Property Total Return Equity Fund (les «**actionnaires**») sont informés que le conseil d'administration de la société (le «**conseil d'administration**») a décidé de procéder à la liquidation de **Credit Suisse (Lux) Global Property Total Return Equity Fund** (le «**compartiment**») en date du 6 juin 2023, conformément à l'article 25 des statuts de la société datés du 20 septembre 2018, car en raison des demandes de rachat, le total des actifs nets du compartiment tombe en dessous d'un niveau permettant d'assurer la gestion du compartiment dans l'intérêt des actionnaires (la «**liquidation**»).

L'émission, le rachat et la conversion de parts du compartiment ont cessé le 6 juin 2023 à 15h00 HEEC.

Le paiement du produit de la liquidation par action sera effectué en plusieurs tranches; le paiement final peut être reporté jusqu'à ce que toutes les informations requises soient disponibles et que les liquidités nécessaires aient été reçues pour y procéder.

Le produit net total de la liquidation par action du compartiment sera communiqué aux actionnaires une fois la liquidation du compartiment bouclée.

Les actions seront annulées et sorties des comptes des actionnaires lors du versement de la dernière tranche du produit net total de la liquidation.

Toutes les provisions pour risques et charges en lien avec la liquidation ont déjà été constituées dans le compartiment.

Il convient en outre de noter que la liquidation peut avoir des conséquences fiscales. Ainsi, nous invitons les actionnaires qui auraient un doute quant à leur situation fiscale à consulter leur propre conseiller indépendant pour prendre connaissance des conséquences fiscales au Luxembourg ainsi que des autres incidences fiscales de cette liquidation.

Tout produit de la liquidation qui ne pourra pas être distribué aux actionnaires à la clôture de la liquidation sera déposé auprès de la *Caisse de Consignation* de Luxembourg jusqu'à ce que le délai de prescription légal soit écoulé.

Après la clôture de la liquidation, les comptes et les livres du compartiment susmentionné seront conservés par Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A. pendant une période de cinq ans.

Luxembourg, le 7 juin 2023

Le conseil d'administration